



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

Site internet : www.st-maurice.ca

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE M.R.C. DES CHENAUX

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, monsieur Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier, que le conseil municipal, à une session ordinaire dudit conseil tenue le 13^e jour du mois d'avril 2026, a adopté les règlements suivants :

1. Règlement numéro 2026-659 modifiant le règlement 2009-495 relatif aux tarifs encourus dans l'application des règlements d'urbanisme;
2. Règlement numéro 2026-660 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;
3. Règlement numéro 2026-663 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

Lesdits règlements sont déposés au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Les présents règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Maurice, le 15 avril 2026.

Stéphane Laroche
Directeur général et greffier-trésorier